

## Règlements sur le cannabis

Suite à la légalisation du cannabis et considérant son entrée en vigueur de la **Loi sur le cannabis** le 17 octobre 2018. Voici notre politique concernant la consommation de cannabis sur les lieux du camping que nous appliquerons dès la saison 2019.

Le Camping Kelly est un camping privé avec des valeurs familiales et notre politique reflète ces mêmes valeurs.

**La consommation de cannabis est donc formellement interdite en tout temps partout sur les lieux du Camping Kelly, y compris sur les terrains loués et dans les véhicules récréatifs.**

**La culture de cannabis est également interdite partout sur les lieux du Camping Kelly.**

### Sanction

À défaut de s'y conformer, la direction pourra annuler le bail et expulser toute personne des lieux du Camping à son entière discrétion sans aucun avis préalable. Le locataire des lieux devra quitter avec son véhicule récréatif et tous ses effets dans les 5 jours suivant. Le dépôt sera conservé ainsi que tous les paiements effectués.

À défaut de quitter dans ce délai, la direction pourra expulser le locataire ainsi que son véhicule récréatif aux entiers frais du locataire. La direction ne sera pas responsable de tout bris qui pourrait être causé aux objets et/ou au véhicule récréatif.

Nous vous remercions de votre compréhension.

### **La Direction**